

DIPLOME D'UNIVERSITE

PREPARATION

AUX CONCOURS DE CATEGORIE B

2018 - 2019

►► Objectif

Le D.U. a essentiellement pour objet de préparer, en un an, les étudiants aux épreuves spécifiques des concours administratifs d'accès au corps de catégorie B de la Fonction Publique (Etat, territoriale et hospitalière) : contrôleur des transmissions, contrôleur des transports terrestres, contrôleur des douanes, contrôleur des finances publiques, sous-officier de gendarmerie, rédacteur territorial, saenes ...

Formation de septembre 2018 à fin avril 2019.

►► Public concerné

- Les étudiants titulaires au minimum d'un Baccalauréat + 1 année d'études (même non validée).
- Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

► ► Compétences acquises à l'issue de la formation

MANAGEMENT/ADMINISTRATION

Manager ; animer et gérer les ressources humaines

Savoir éclairer une prise de décision et la légitimer en aval

Préparation et suivi de dossiers administratifs

Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus,

Notification de décisions individuelles

Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée

SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné

Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire

Participation à l'élaboration des projets de textes

ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques

Conduite et évaluation de politiques publiques

Analyse de situations économiques

► ► Frais de la formation

Paiement des droits universitaires, des droits spécifiques au Diplôme d'Université et éventuellement de la sécurité sociale :

Frais spécifique au DU :

- Etudiant en Formation Initiale (boursier ou non) : 550.00 euros (frais IPAG 300,00 € + frais université 250,00 €)
 - Reprises d'études (FC) sans financement : 850.00 (frais IPAG 600,00 € + frais université 250,00 €)
 - Reprises d'études (FC) avec financement : 1 500.00 € (frais IPAG 1 200,00 € + frais université 250,00 €)
- plus les frais de dossier d'UP&PRO

A cela il faudra ajouter les droits universitaires et éventuellement la sécurité sociale étudiante.

- Droits universitaires : 261.10 € (tarif 2017-2018)
- Sécurité sociale : 217,00 € (tarif 2017-2018)

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

. d'une *bourse de l'enseignement supérieur*. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – courriel : bourses@crous-poitiers.fr

. ou d'une *allocation Diversité dans la fonction publique* - informations auprès de la Préfecture de Région/de Département du lieu de résidence.

▶▶ **Contrôle des connaissances**

- Examens semestriels sur la base de contrôles continus et terminaux.
- Une seconde session est organisée fin juin.

▶▶ **Modalité d'inscription**

Vous devez constituer au préalable un **dossier de candidature** qui sera à retourner à la scolarité de l'IPAG.

Retrait du dossier de candidature sur notre site internet ou auprès de notre scolarité.

▶▶ **Calendrier des examens des dossiers de candidature**

- **Dépôt de candidature du 1^{er} avril au 6 juillet 2018**
- **Les dossiers seront examinés dans un délai d'un mois.**

L'I.P.A.G. envoie un courrier pour donner les résultats (pas de réponse par téléphone)

▶▶ **Candidats relevant de la Formation Continue**

Sont concernés :

- Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle emploi, indemnisé ou non,
- Salariés,
- Agents de la Fonction Publique,
- Bénéficiaires du R.S.A
- Les personnes bénéficiant d'un financement par un organisme (AGEFIPH, Région, etc)

Parallèlement à votre candidature auprès de l'IPAG, vous devez contacter le service commun de l'université, UP&PRO qui vous accompagnera dans votre démarche de reprise d'études au titre de la formation continue.

- Pour toute demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), pour une validation totale ou partielle du diplôme, ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) pour une entrée en formation sans avoir le titre requis (ex : licence 2^{ème} année pour entrer en licence 3^{ème} année). Contacter UP&PRO.

Tél. 05.49.45.44.60 - courriel : up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr - <http://upro.univ-poitiers.fr/>

►► Programme du DU B, année universitaire 2018-2019

| Désignation cours | | CM/TD |
|----------------------|---|------------|
| Semestre 1 | | |
| | | |
| Unité 1 | Finances de l'Etat et finances locales | 21 |
| | Institutions et droit administratif général | 30 |
| | Droit de la fonction publique | 20 |
| | | |
| Unité 2 | Méthodologie écrite des concours (note de synthèse, dissertation, QRC, QCM) | 15 |
| | Initiation à la GRH | 6 |
| Total | | 92 |
| Semestre 2 | | |
| | | |
| Unité 3 | Politiques économiques et sociales | 22 |
| | Histoire de l'administration publique | 20 |
| | Institutions européennes | 15 |
| | | |
| Unité 4 | Méthodologie orale des concours (exposés, entretien de motivation ...) | 10 |
| | Questions sociales | 10 |
| Total | | 77 |
| TOTAL GENERAL | | 169 |

►►► Rentrée de la formation prévue le 10 septembre 2018 ◀◀◀

www.univ-poitiers.fr

IPAG

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |
+33 05 49 45 40 90 | ipag@univ-poitiers.fr | ipag.univ-poitiers.fr

